





CULTURES VIVRIERES

-N°07 du 28 novembre 2016 -

Données : septembre/octobre 2016

Le résumé de situation de quelques ravageurs au sein des parcelles observées

Nuisible	Photo	Statut / Niveau de présence
Charançon de la patate douce <i>Cylas formicarius</i>	 (1)	Absence
Anthraxose de l'igname <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> Crédit photo : FREDON Guadeloupe		Absence

Niveau de présence : Aucun  Faible  Moyen  Fort 

(1) Crédit photo: Copyright © 2009 [Mike Quinn](http://bugguide.net/node/view/314571), <http://bugguide.net/node/view/314571>

METEO en GUADELOUPE

Extrait du Résumé Mensuel du Temps du mois de septembre 2016

Le bilan pluviométrique de ce mois de septembre 2016 est légèrement déficitaire sur l'est de l'archipel (Désirade, St-François, Ste-Anne, Le Moule) et la côte caraïbe, généralement proche des normales ailleurs en Basse-Terre sauf sur le nord Basse-Terre où l'on observe un excédent (Ste-Rose +40%). Un excédent qui se retrouve aussi dans les Grands-Fonds (Chazeau + 60%).

Extrait du Résumé Mensuel du Temps du mois d'octobre 2016

Le ton est donné dès l'entame du mois. Le temps sera humide, ce qui est assez habituel pour un mois d'octobre...

Malgré une impression de temps humide et pluvieux, les cumuls de pluie sont généralement inférieurs aux normales au cours de ce mois. En y regardant de plus près, on constate que le nombre de jours de pluie est pourtant tout à fait dans la normale. Le déficit observé dans la majorité des secteurs résulte donc plutôt dans le fait qu'il n'y ait pas eu de très gros épisodes de pluie. De plus, la chaleur s'est ajoutée à l'humidité ambiante, puisque le vent s'est montré souvent discret. On a observé plusieurs situations de panne d'alizé...

http://www.meteo.fr/temps/domtom/antilles/pack-public/alaune/rmt/DernierRMTOM_971.pdf



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Dans ce numéro :

- Les données météorologiques
- Charançon de la patate douce :
Pas un adulte capturé
- Anthraxose de l'igname :
VIGILANCE : La période pluvieuse est propice à l'apparition de la maladie

Retrouvez toutes nos
éditions du BSV
Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Marie-Chantal JOILAN LUIT
Mail : luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr
Yanick BORDEY
Mail : yb.sicacfel@orange.fr

Comité de relecture :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe
Nouvelle adresse :

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0690 751 201



L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention

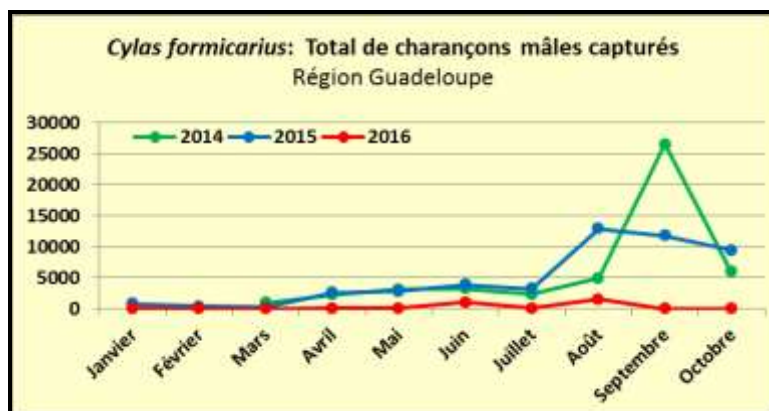
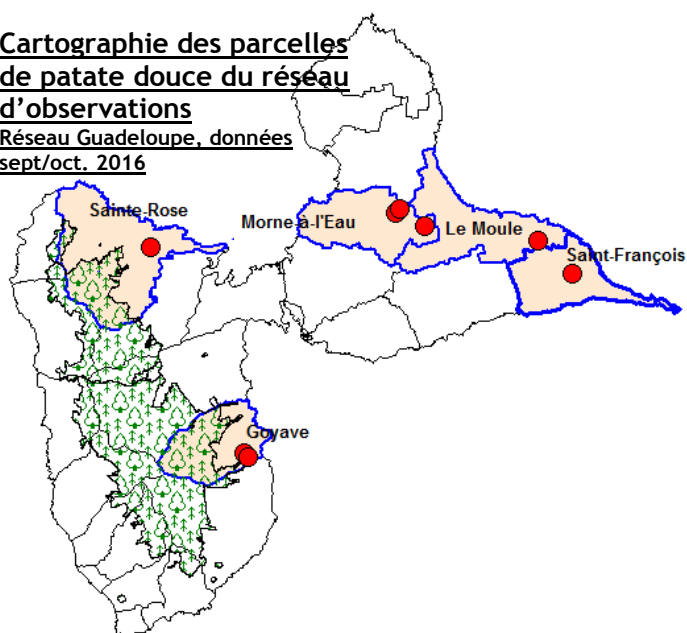
La patate douce

➤ Le charançon (*Cylas formicarius*)

Pour les mois de septembre et d'octobre, huit parcelles ont été suivies dans les communes de Goyave (2), Morne-à-l'Eau (3), Saint-François (1), Le Moule (1) et Sainte-Rose (1):

Cartographie des parcelles de patate douce du réseau d'observations

Réseau Guadeloupe, données sept/oct. 2016



Carte 1 : Répartition géographique des parcelles d'observation

La présence de nombreux charançons dans le feuillage est généralement un indice d'existence d'un grand nombre d'individus dans la zone racinaire.

Les suivis des années précédentes ont montré que le taux de captures est beaucoup plus important entre les mois d'août à novembre. Cependant, contrairement aux années précédentes, le taux de captures est faible sur l'année 2016. Les captures réalisées sur les mois de septembre et octobre sont nulles, la population de charançon est en nette diminution.

La lutte contre le charançon de la patate douce reste difficilement maîtrisable. Il n'existe aucun produit phytopharmaceutique homologué permettant de faire face aux attaques. Il est donc important de respecter les mesures prophylactiques afin de réguler les populations.

Quelques mesures prophylactiques :

- Utilisez des boutures saines pour limiter l'introduction d'œufs et de larves dans la parcelle ;
- Faites des cycles courts et détruisez les résidus de culture (les écarts de tri peuvent être valorisés pour l'alimentation animale) ;
- Situez les nouvelles plantations loin des récoltes précédentes et des lieux de stockage ;
- Assurez le contrôle des mauvaises herbes.

CULTURES vivrières

RÉGION GUADELOUPE



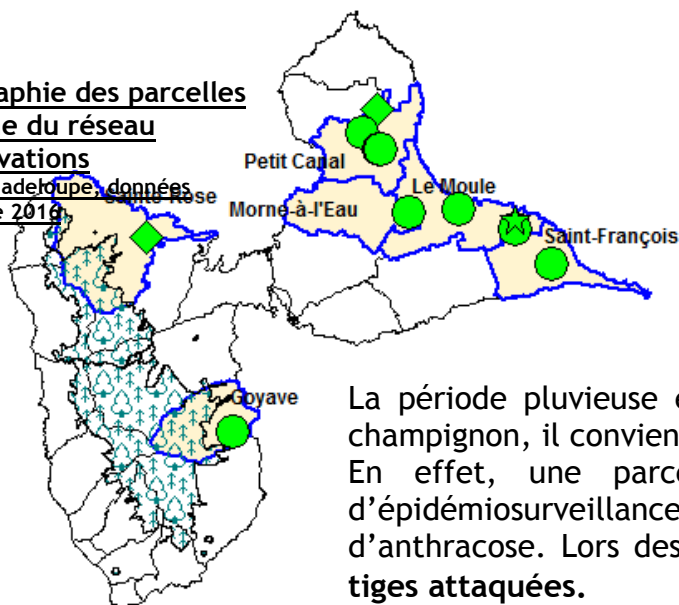
L'igname

➤ L'antracnose (*Colletotrichum gloeosporioides*)

L'igname est une culture annuelle allant de 6 à 9 mois. L'antracnose se développe dans des conditions d'humidité et de température élevées, surtout entre la mi-août et décembre. Une plantation réalisée au mois de mars permet à la plante de mieux résister lors de l'apparition de l'antracnose.

Concernant le suivi du mois de septembre/octobre sur les parcelles d'observation plantées en igname, aucune n'est infestée.

Cartographie des parcelles d'igname du réseau d'observations Réseau Guadeloupe, données septembre 2016



LEGENDE

Variétés suivies

- ★ Goana
- Kabusah
- ◆ Mélange

Notation de la présence d'antracnose

- RAS
- Quelques symptômes
- Quelques foyers irréguliers (+/- 1 foyer pour 100 plants)
- Foyers réguliers (+/- 1 foyer pour 10 plants)
- Foyers très réguliers (+/- 1 foyer par plant)

La période pluvieuse étant propice à l'apparition et la propagation du champignon, il convient de rester vigilant en cette période à risque.

En effet, une parcelle de la variété « anababon », hors réseau d'épidémiosurveillance, a montré des symptômes très prononcés d'antracnose. Lors des débuts d'attaque, il faut éliminer les feuilles et tiges attaquées.

Carte 2 : Suivi de l'antracnose en culture d'igname



Symptômes d'antracnose sur feuilles d'igname. © Sébastien GUYADER (INRA)



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.